

C.M.J.E



L'AN DEUX MILLE DIX
Le samedi 6 mars à 10h30

Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants s'est réuni à la Mairie.

Étaient présents : Charlotte BIGEON, Iris BRAVARD, Augustin BUREAU, Timothée BUREAU, Margaux CHRETIEN, Colin COISNARD, Mélanie DESCOTTES, Pauline DESCOTTES, Maymouna DIOUF, Marion FINOT, Solenne FINOT, Laura GUY, Audrey JOUAN, Anne LEBOURG, Sarah LEPELTIER, Manon MERTENS, Inès PUNCH, Timothée SOUDEE, Flora TCHEOU

Étaient absents et excusés : Maxence BEAULIEU, Sreyren GUY, Marion ROUET

Étaient absents : Guillaume LEPLEY

Élus également à la réunion : Dominique VINOT-BATTISTONI, Ghislaine DIOUF, Michel FREMAUX, Jean Pierre GOHEL, Bernadette BACCONIER, Marie-Louise ANDRE, Chantal LE BARBEY

Assistait également à la réunion l'animateur : Olivier FERET

Objet : Les déplacements à pied et à vélo :

- Identification des lieux de tournage
- Composition des équipes
- Construction des scénarios
- Questions diverses

Augustin BUREAU, vice-président ouvre la séance à 10h35 et fait l'appel.

1- Identification des lieux de tournage du film :

Olivier FERET rappelle les cinq lieux de la commune qui posent des problèmes de sécurité ou pas connus :

- La Poste
- La rue de la Côte de nacre
- Le sentier de la Mule
- Le passage du dan
- La maison de retraite (piste cyclable)

2- Composition des équipes :

Olivier propose de diviser le conseil municipal des jeunes en cinq groupes ; chaque groupe aura la charge de travailler sur un lieu en particulier. Chaque enfant s'est inscrit dans le groupe qu'il désirait. La répartition est la suivante :

- *Pour La Poste* : Marion FINOT, Flora TCHEOU et Solenne FINOT
- *Pour la rue de la Côte de Nacre* : Colin COISNARD, Timothée BUREAU et Maxence BEAULIEU
- *Pour le sentier de la mule* : Manon MERTENS, Sarah LEPELTIER, Timothée SOUDEE, Maymouna DIOUF et Mélanie DESCOTTES
- *Pour le passage du dan* : Margaux CHRETIEN, Anne LEBOURG, Charlotte BIGEON, Iris BRAVARD et Laura GUY
- *Pour la maison de retraite* : Pauline DESCOTTES, Inès PUNCH

Chaque groupe a ensuite travaillé pendant 1h sur la construction de son scénario.

3- Construction du scénario :

Chaque groupe est amené à réfléchir sur différents points pour préparer son propre scénario. L'intérêt est de :

- 1) montrer ce qu'il faut faire et ne pas faire
- 2) mettre en évidence tous les dangers
- 3) proposer des solutions pour éviter ces dangers

Le scénario devra être construit de la manière suivante : Deux ou trois ami(e)s souhaitent faire découvrir la commune à un(e) autre ami(e). Quels dangers se cachent dans chaque lieu ? Quel est l'exemple à montrer ? Qui jouera le rôle du cameraman ? Du copain biévillais ? Du copain qui ne connaît pas la commune ?...

Olivier invite chaque groupe à retourner de leur propre chef sur le lieu choisi afin de mieux se rendre compte des dangers, d'imaginer d'autres solutions et de réfléchir à un scénario adapté. Il s'agit de rédiger ce que chaque groupe souhaite mettre en scène.

4- Questions diverses :

- Colin COISNARD attire l'attention sur le manque de visibilité en sortant du bus à l'arrêt d'Outreval. M. THUILLIER rappelle à tous qu'il faut attendre que le bus soit reparti avant de traverser si on ne veut pas prendre le risque de se faire renverser par une voiture.
- Charlotte BIGEON indique que la lumière de la Poste est à nouveau cassée. Il lui est répondu que la lumière vient tout juste d'être réparée mais que la municipalité fera le nécessaire si elle ne fonctionne plus.
- Augustin BUREAU demande pourquoi les vitres de l'arrêt de bus situées à côté de l'école, cassées depuis plusieurs mois, ne sont toujours pas réparées. M. THUILLIER lui répond qu'une telle réparation coûte chère (environ 600 euros) et qu'il est dommage que ce lieu qui soit continuellement dégradé. Néanmoins, il lui assure que cette réparation sera bientôt prise en charge.
- Mélanie DESCOTTES s'inquiète de voir les voitures rouler trop vite et traverser le rond-point au niveau de la rue du Devon. La municipalité lui répond que les automobilistes ont le droit de franchir le rond-point et qu'elle ne peut rien faire de plus pour ralentir la vitesse de chacun.

5- Conclusion :

Olivier FERET rappelle à tous que le carnaval aura lieu le samedi 27 mars sur le thème « *En balade avec Jules Vernes ? J'y vais !* ».

En raison du voyage en Allemagne, le prochain CMJE se tiendra le **samedi 24 avril 2010** à 10h30, au lieu du 10 avril initialement prévu. Le 3 avril dans le cadre de la semaine du développement durable la piste cyclable de Biéville Beuville/Blainville sera

inaugurée en présence de représentants du Conseil Régional, Conseil Général, Caen la mer et des deux municipalités. Les membres du CMJE seront les bienvenus.

La séance est levée à 11h55.